

# Dossier de presse



## ***Chambre de Métiers et de l'Artisanat***

---

***Région Martinique***

Signature conventions  
de partenariat  
avec la MAAF,  
POLE EMPLOI,  
SEMA, DRFIP  
Mardi 30 juin 2015  
à 17 h 30

# Sommaire

- **Objectifs et contexte**

- **Les conventions**

- MAAF
- POLE EMPLOI
- SEMA
- DRFIP

# Objectifs et contexte

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique représente les intérêts généraux de l'Artisanat martiniquais. Elle met en œuvre des actions permettant le développement des entreprises artisanales et des actions de promotion des productions de ses ressortissants.

Assurant des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat fournit une réponse personnalisée aux demandes individuelles à travers son offre de service.

Attentive à l'insertion par l'activité, elle souhaite fortement s'impliquer dans la mise en œuvre d'une coopération contribuant à la dynamique économique en favorisant la création d'emplois et le développement des compétences.

Aussi, les différentes conventions signées ce jour, ont pour objet de définir les conditions de mise en œuvre d'actions communes en faveur de l'artisanat, tant au niveau du développement, de la promotion et de la valorisation des entreprises artisanales que dans l'accompagnement et l'insertion des publics jeunes.

## Convention MAAF

MAAF Assurances, qui a été créée à l'origine avec l'appui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, entretient depuis avec elles des liens privilégiés, et leur apporte son soutien au plan local.

### ■ Participation à des actions économique et/ou de communication et manifestations :

- Semaine Nationale de l'Artisanat ;
- Journées portes ouvertes à la CMAR ;
- Rencontre entrepreneuriale ;
- Soirée de l'Artisanat, cérémonie de remise de diplômes ou de médailles à des artisans méritants ;
- Manifestations thématiques avec les Organisations Professionnelles ;
- Concours des maîtres d'apprentissage ;
- Campagne de promotion de l'URMA ;
- Campagne d'apprentissage ;
- Réunions d'informations décentralisées ;
- Manifestations à caractère professionnel organisées par la CMAR (fête du Pain...) ;
- Semaine Nationale de la Création, reprise d'entreprise ;
- Présence sur notre site internet rénové

### ■ Participation à des actions de formation et d'information

- Stage de préparation à l'installation

### ■ Engagements CAP APPRENTISSAGE

- promotion des actions de valorisation des Maîtres d'Apprentissage et participation à la campagne d'apprentissage (financement de la communication)

## Convention Cadre Pôle Emploi

Mise en commun des offres de service des partenaires, afin de mener des actions concertées et complémentaires face à la situation de l'emploi en Martinique.

Cette convention a donc pour objet de fixer le cadre des actions qui seront menées conjointement ou de façon coordonnée. Leur déclinaison opérationnelle fera l'objet de conventions déclinées par territoire selon les besoins identifiés.

- Offrir plus d'opportunités à la population de jeunes
- Accompagner les créateurs/repreneurs d'entreprises à s'installer et à pérenniser leurs entreprises
- Aider à résoudre les difficultés de recrutement des entreprises artisanales

## Convention SEMA

Dans le cadre de la réflexion engagée par son Bureau Consulaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, a décidé de confier l'exploitation de l'immeuble, sis quartier Belle Etoile Zone Artisanale - 97230 Sainte Marie, à la Société d'Economie Mixte Atlantique..

Forts de leur domaines de compétences respectifs dédiés au secteur artisanal Martiniquais, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique et la Société d'Economie Mixte Atlantique souhaitent construire un partenariat pour développer des activités en faveur des entreprises du secteur des métiers de l'Artisanat.

Les missions entrant dans le champ de cette future délégation se déclinent principalement comme suit :

- Réaliser les travaux de mise en conformité et d'aménagement de l'immeuble ;
- Mettre à disposition de la CMAR un espace pour ses activités de représentativité et d'accompagnement des entreprises ;
- Assurer la commercialisation des locaux ;
- Veiller au respect des contraintes suivantes lors du recrutement des occupants :
  - Inscription au Répertoire des Métiers de l'Artisanat
  - Activités non polluantes au sens large
- Conclure les conventions d'occupation ;
- Effectuer les travaux d'entretien et de réparations
- Prendre en charge la gestion locative des biens immobiliers ;
- Mettre en œuvre des moyens logistiques partagés

Ces missions s'inscrivent dans la logique des orientations stratégiques décidées en matière de développement économique et de définition de son offre d'accueil d'entreprises.

## Convention DRFiP

Les données relatives aux artisans de la Martinique sont actuellement discordantes entre celles disponibles auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Martinique (CMARM) et celles de la Direction Régionale des Finances Publiques de la Martinique (DRFiP).

Cette situation conduit à une évaluation divergente des ressources fiscales de la CMARM.

Il convient donc de mener des travaux d'harmonisation des données du Répertoire des Métiers et du fichier de la DRFiP, ce qui est l'objet de cette convention de partenariat.

Les travaux d'harmonisation seront réalisés conjointement par la CMARM et la DRFiP. Ils porteront à la fois sur l'harmonisation du fichier actuel (travaux de mise à jour des dossiers) et sur une sécurisation des créations de nouveaux artisans.

## Déclinaison à Saint-Pierre

**Pour le Pôle Emploi de Saint-Pierre**, les enjeux sont multiples : lutter contre les risques d'exclusion durable du marché du travail de certaines populations, favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de la zone caraïbe, sécuriser leurs parcours professionnels, permettre aux entreprises de trouver les compétences dont elles ont besoin.

L'objectif partagé étant de concourir au renforcement des parcours de retour à l'emploi, les deux organismes souhaitent ainsi formaliser leur collaboration sur le champ du développement économique et de l'emploi du territoire. Cette action s'inscrit dans le cadre de leurs missions respectives.

### Actions mises en œuvre

Pour les signataires, il s'agira de mettre en place des actions communes en matière de développement économique, de formation, d'insertion sociale, d'emploi autour de 3 axes :

- Faciliter l'information
- Faciliter et optimiser l'accès aux dispositifs
- Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion

# Programme

Date : **Mardi 30 juin 2015 à 17h30**  
Lieu : **Siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
Morne Tartenson - Fort de France  
« Salle Jean-Marie LABONNE »**

Partenaires : MAAF - Pôle emploi - SEMA - DRFIP

## **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION MARTINIQUE**

2 rue du Temple • Morne Tartenson 97249 Fort-de-France Cedex

Tél fixe : **0596 71 32 22** • Fax : **0596 70 47 30**

Email : **cmm972@wanadoo.fr**

site : **cma-martinique.com**

Président : Hervé LAUREOTE **0696 455 455**

Contact Presse

Directeur de la communication

**Dominique SABIN • 0696 85 26 43 • d.sabin@cma-martinique.com**

Directeur des partenariats et des relations publiques

**Alex TASTET • 0696 85 22 71 • a.tastet@cma-martinique.com**

